



Cabinet du ministre d'État

Paris, le Mardi 19 janvier 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chasseurs et associations de protection de la nature : un nouvel accord scelle les avancées de la table ronde

La poursuite du travail collégial regroupant les acteurs de la chasse, de la protection de la nature et des territoires ruraux au sein de la table ronde chasse instituée à l'initiative de Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat, a permis d'aboutir à un nouvel accord, qui complète celui du 26 juillet 2008. Les travaux préparatoires, réalisés sous la présidence de Jérôme BIGNON, député de la Somme, concernaient principalement les populations d'oiseaux d'eau migrateurs et leurs habitats.

Après les dates d'ouverture de la chasse aux oiseaux, ce sont désormais les dates de fermeture qui font l'objet d'un compromis. Parmi les oiseaux ayant encore des dates de fermeture millésimées, la chasse des limicoles, des rallidés et des canards de surface sera désormais fermée le 31 janvier, tandis que celle des oies, dont les populations sont en bon état de conservation, sera close le 10 février.

L'accord prévoit un important programme d'études sur les flux migratoires des oies cendrées, mobilisant les moyens de la Fédération Nationale des Chasseurs, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, du Muséum National d'Histoire Naturelle, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de l'État.

Les signataires s'engagent en outre à améliorer de façon expérimentale les capacités d'accueil des oiseaux d'eau migrateurs sur trois territoires (Gironde, Somme, Marais poitevin). Les fédérations départementales des chasseurs et les associations de protection de la nature y conduiront conjointement, en collaboration avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, une expérimentation sur des zones humides accueillant ou susceptible d'accueillir ces oiseaux, avec un suivi scientifique, dans l'esprit de l'accord du 26 juillet 2008.

Jean-Louis BORLOO se félicite de ces résultats, qui confirment la volonté des parties d'avancer concrètement sur la gestion durable des espèces et des territoires, et de la signature conjointe de l'accord par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), la Fédération des Associations de Chasse et Conservation de la Faune Sauvage (FACE), l'association France Nature Environnement (FNE), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et la Ligue ROC.

Contacts presse :

Benoît PARAYRE	01 40 81 72 36
Frédérique HENRY	01 40 81 31 59
Muriel DUBOIS-VIZIOZ	01 40 81 31 73
